

étaient différentes, les hommes aussi. C'est le public qui avait tort de croire que les électeurs d'Ontario, parce qu'ils approuvaient la politique de Sir John Macdonald à Ottawa, doivent nécessairement débrouiller celle de M. Mowat à Toronto.

D'ailleurs, il n'y avait aucun grand principe, aucune grande question en jeu. Les conservateurs manquaient d'un programme comme les libéraux. Il n'y avait pas de raison suffisante pour le peuple de se retourner sur sa couche, et il n'a pas fait voir qu'il fût, cette fois, disposé à le faire pour le simple plaisir de changer de position. Il eût fallu à l'opposition un *cri* (c'est le mot de M. Disraeli), pour rallier une forte armée parmi les nombreux voteurs, indécis, indifférents ou rassurés. Et elle n'en avait pas. Outre que le terrain provincial est naturellement fort étroit, les circonstances étaient trop ordinaires et l'atmosphère trop calme pour lui en fournir un.

A. GÉLINAS.

SOUVENIRS DU PASSÉ

On lit dans le *Travailler* :

Vieux papiers ! vieux almanachs ! Que de souvenirs ils rappellent ! Que de personnages oubliés ils font revivre !

C'est ce que je me disais en lisant trois vieux papiers que M. H.-F. Normand, de Worcester, avait eu l'obligeance de me passer.

Ces papiers sont deux calendriers, l'un de l'année 1818, l'autre de l'année 1835, et un exemplaire d'un journal anglais, publié à New-York, et spécialement dévoué aux intérêts anglais et conséquemment francophobe. Le nom du journal est *The Albion*, l'exemplaire est daté du 22 décembre 1832.

Le calendrier de 1818 a été publié par James Lane, rue Saint-Paul, Montréal.

Cette année-là, Pâques tombait le 22 mars ; le carnaval avait été court.

Il n'y avait alors que quatre districts judiciaires dans le Bas-Canada : Gaspé, Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Les juges de la grande cour criminelle étaient :

L'hon. James Monck, juge-en-chef.

Isaac Ogden, James Reid, L. Ch. Fouche, juges puinés.

N.-F. Uniacke, procureur-général.

Gilbert Ainslie, greffier de la Couronne.

Commissaires de communication intérieure—l'hon. P.-D. Debartzch, Thomas McCord, L.-R.-C. de Léry.

Secrétaire—M. D. Mondelet.

Il n'y avait alors que 14 juges de paix pour toute la province ; si nous consultons la *Gazette officielle* depuis un an, nous verrons qu'il y a un progrès sensible sous le rapport du nombre, sinon de la qualification de nos juges de paix, depuis cette époque.

En 1818, il y avait dans la seule ville de Montréal dix-huit notaires ; le calendrier nous transmet leurs noms :

Joseph Papineau, Ls. Guy,
J. Gerbrand Beek, Louis H. Latour,
Jean G. Delisle, J. M. Cadieux,
J. M. Mondelet, Joseph Roy,
Thomas Baron, Joseph Desautels,
Charles Prevost, N. B. Doucet,
F. X. Dezery, Thomas Bedouin,
Frs. Jos. Trudeau, Henry Griffin,
André Jobin, P. Daveluy.

On dit que les notaires préparent les procès pour leurs amis les avocats. Comme il faut deux avocats pour chaque procès, sinon plus, le barreau a toujours compté plus de membres que le notariat. En 1818, il y avait donc 26 avocats à Montréal ; voici leurs noms :

D. Ross, coul'r du roi, John Boston,
S. Sewell, Louis Jos. Papineau,
Joseph Bédard, M. O'Sullivan,
Denis B. Viger, H. Heney,
James Stuart, Alexis Bourret,
Janvier D. Lacroix, D. B. Rollin,
B. D. Beaubien, James C. Grant,
D. Ogden, Frs. Desrivières, fils,
F. X. Bender, Paul Lussier,
J. R. Rolland, Tous. Peltier, fils.
Louis M. Viger, François Roy,
Fred. A. Quesnel, Alex. McMillan,
S. Gale, Samuel Sherwood,

La liste civile comprenait alors : Sir J. Coape Sherbrooke, G.C.B., gouverneur-général.

Hon. F. Nathaniel Burton, lieutenant-gouverneur.

Lieutenant-colonel de Monviel, adjudant-général de milice.

Jos. Bouchette, écr., arpenteur-général.

Jos. Planté, écr., greffier du papier terrier.

Ls. Bourdages, surintendant des postes, et 4 Anglais dans les autres offices.

La municipalité de Montréal comptait, outre ses conseillers, sept officiers publics, dont voici les noms et l'emploi :

Officiers civils à Montréal.—L. R. C. Deléry, grand-voyer ; Jacques Viger, inspecteur des chemins ; Jean Bouthillier, inspecteur de potasse ; Pierre Charland, clerc des marchés ; John Delisle, trésorier des chemins ; J. Milne, inspecteur des caieux et bois ; W. Martin, inspecteur des cheminées.

La gazette *The Albion* contient une correspondance sur les affaires canadiennes.

L'Assemblée venait de destituer M. Stuart, le procureur-général, et M. Christie, membre pour Gaspé, avait été expulsé pour la sixième fois consécutive de la Chambre d'Assemblée. *L'Albion* prenait fait et cause contre les Canadiens.

Il reproduit les débats de la Chambre, en date du 6 décembre 1832.

Le président était l'hon. L. J. Papineau. Il s'agissait, ce jour-là, de renvoyer un M. Cary d'un emploi public et de nommer un Canadien à sa place.

M. Lafontaine proposa M. Martin Chicnic. M. Cuvillier optait pour M. Cary, de même que M. Quesnel et M. Nelson. M. Morin supportait M. Lafontaine.

Voici le résumé des débats fait par l'*Orateur*, M. Papineau :

Si nous examinons le système suivi jusqu'à ce jour, nous devons croire que les Canadiens sont incapables d'occuper des positions sous la couronne. Quelques membres croient que nous allons attirer le feu des partis, en nommant M. Chicnic à la place de M. Cary. Ces considérations ne devraient en aucune manière nuire à la juste demande de M. Chicnic. Il y a une partialité révoltante dans la distribution des emplois publics au détriment des Canadiens. On nous a dit : ça va finir. Quand ? à la fin du monde. On nous dit que le bill sera refusé par le Conseil. Qui importe, s'il est refusé ? Ce sera peut-être pour le mieux si le Conseil refuse de sanctionner le bill : une injustice de ce genre hâtera les jours de la Réforme.

Les Canadiens étaient unis, en ces jours d'épreuves. Le patriotisme voulait dire quelque chose, et les patriotes étaient nombreux. Les temps sont changés !!! Division partout, esprit de parti aveugle, dénigrement systématique, consciences faussées, chasse à courre pour les emplois publics, fièvre politique cariant toutes nos forces morales. Plus de profession, mais de la politique !

Plus d'avocats, plus de notaires, plus de médecins, mais des orateurs de carrefours, des politiciens avides de la curée. Oui, le souvenir du passé fait du bien au cœur, en ces jours de dégoût.

Loin des bruits, loin des clamours populaires, j'ai vu passer devant mes yeux ces grandes figures, ces nobles personnages : Morin, Lafontaine, Joseph Papineau, Roy, Bourdages, Viger, etc., etc.

Puissiez-vous, gloires nationales, guider les pas de la génération présente dans le sentier du devoir et de l'honneur que vous avec si noblement parcouru en illustrant notre nationalité !

FERD. GAGNON.

DEVINETTE

Dans une chambre, quatre coins ; dans chaque coin, un chat ; en face de chaque chat, trois chats ; sur chaque queue de chat, un chat. Comme bien en tout !

Nous donnerons la solution dans le prochain numéro.

M. Mercier a été élu dans le comté de Saint-Hyacinthe par une majorité de 307 voix. Personne ne s'attendait à une pareille majorité, pas même M. Mercier lui-même. C'est le tour de Rouville et de Chambly maintenant.

ÇÀ ET LÀ

Le ministère Mowat est sorti des élections générales, dans la province d'Ontario, avec une majorité plus forte que celle qu'il avait. C'est étonnant et amusant de voir avec quelle facilité la majorité passe d'un côté à l'autre depuis quelques années. Après les élections générales du mois de septembre dernier, qui ont donné une majorité de trente-cinq voix au parti conservateur dans Ontario, qui aurait cru que le ministère libéral Mowat pût remporter une pareille victoire ?

**

L'élément français est encore en danger dans la province de Manitoba.

MM. Royal et Delorme ayant jugé à propos de se retirer du ministère, parce qu'ils demandaient inutilement depuis longtemps que M. Norquay, le chef de l'administration, prit les moyens de mieux s'assurer l'appui de la députation anglaise, M. Norquay a accepté leur démission et formé un ministère tout anglais qui se propose d'abolir l'usage officiel de la langue française et de modifier les divisions électorales de manière à noyer presque partout l'élément français. Ce qui arrive était facile à prévoir, mais ce n'en est pas moins grave et regrettable.

**

L'organisation du parti libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe était remarquable. Personne ne pouvait entrer dans le comté sans être suivi et surveillé. On raconte à ce sujet de plaisantes anecdotes. Trois fois M. S... se rendit dans le comté, trois fois il fut obligé de revenir le même soir ou le lendemain matin. Il était reçu à son arrivée par une patrouille, accompagné jusqu'à son hôtel, gardé par des sentinelles vigilantes et énergiques qui le suivaient partout et finissaient par lui conseiller de s'en aller. Une fois, il voulut pénétrer dans le comté par un autre endroit, il prit le chemin de Sorel et se dirigea vers Saint-Jude ; mais, en arrivant à l'hôtel de cette paroisse, il trouva quatre hommes bien décidés qui le firent consentir à repartir pour Montréal.

Des amis de M. Mercier ayant voulu, en arrivant à Saint-Hyacinthe, forcer la consigne, furent bien obligés de se soumettre aux ordonnances du comité du salut public, sous toutes peines que de droit.

**

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le charmant discours prononcé par le marquis de Lorne en réponse à l'adresse de la corporation de Québec. Lord Dufferin n'aurait pas mieux dit.

Au Maire et à la Corporation de la cité de Québec.

Messieurs,

C'est avec le plus profond sentiment de plaisir que nous nous trouvons au milieu de la population de Québec, et que nous entendons des personnes autorisées à parler de la part de cette ancienne et fameuse cité, les mots de loyauté et l'assurance de dévouement exprimés dans votre adresse, et je vous prie de transmettre aux différentes institutions et sociétés que vous représentez, ma reconnaissance de la cordiale et bienveillante réception qui nous a été offerte aujourd'hui.

La loyauté est une fleur précieuse qui ne se fanera et ne se flétrira pas facilement, s'il lui est seulement donné de croître à l'air frais de la liberté. Elle fleurira ici aussi longtemps que le Canada existera, et sera chérie, comme aux anciens jours, le furent les lis d'or, pour lesquels tant de vos ancêtres versèrent si noblement leur sang.

Comme représentant de la reine, permettez-moi de vous dire que Sa Majesté est assurée de la loyauté et du dévouement de ses sujets de la province de Québec, qu'ils soient issus de peuples venant des îles Britanniques, ou que l'ancienne France les réclame comme soutenant, dans un nouveau monde, l'honneur, le renom, la bravoure et la fidélité au Souverain et au pays, qui distinguent leurs ancêtres.

J'exprime ces sentiments dans ce beau langage qui dans tant de pays et durant des siècles, fut gardé comme le type de l'expression concise et nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine.

Le monde entier, en l'employant, se rappelle avec vous que c'est la langue qui, dans l'Eglise, se répandit avec éloquence des lèvres de Saint Bernard et de Bossuet ; et qui, avec Saint Louis, Du Guesclin et l'héroïque Pucelle d'Orléans, résonna sur les champs de batailles.

Cette place sera toujours identifiée avec la race glorieuse qui produisit ces grandes âmes ; et cette cité, placée comme elle l'est, sur un des sites les plus imposants du monde, semble digne de ceux dont le langage est parlé dans tout l'ancien Canada, et qui couronneront de demeures civilisées le rocher élevé qui est aujourd'hui le Gibraltar de notre Puissance.

Bien des changements se sont opérés depuis que la première flotte européenne jeta l'ancre sur les bords du Saint-Laurent, mais aucun événement ne souilla jamais les glorieuses annales de cette forteresse, de cette place si chère à l'histoire. Car ne fut-ce pas d'ici que j'allèrent ces influences qui changèrent en riches habitations de nations puissantes, ces vastes déserts inconnus ? Ne fut-ce pas de Québec que les paroles de foi, les impérissables richesses de la science et de la civilisation se répandirent à travers un nouveau continent ? C'est d'ici que les grandes rivières furent découvertes, et que les flots, devenant les grandes voies du commerce, furent forcés de partager le travail de l'homme.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous chériez tant ces souvenirs, et que, de l'avis et avec l'assistance de lord Dufferin, vous ayez résolu de faire tout ce qui est en votre pouvoir, non seulement pour conserver ce qui rappelle au voyageur vos jours de gloire, mais encore pour embellir le plus possible la précieuse relique qui vous a été léguée en votre charmante cité.

Tes mesures que vous avez prises au sujet de l'embellissement de votre ville, mises au jour tout récemment, créées par votre générosité, et encouragées par l'esprit sympathique de votre dernier gouverneur-général, à qui aucun effort noble et généreux ne fit appel en vain, prouvent que vous ne permettrez jamais que l'intérêt et la beauté qui attirent tant de milliers de visiteurs, chaque année, vers votre cité, soient détruits par un utilitarianisme mal entendu ; mais que vous tiendrez à conserver en son intégrité le seul grand et antique monument de la grandeur du Canada, que ce pays possède.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que nous souhaitons sincèrement que vos vœux les plus ardents, quant à ce qui regarde l'accroissement du commerce de votre port, se réalisent, et que les eaux de la grande rivière qui coulent au pied de votre promontoire puissent constamment être couvertes des vaisseaux, superbes et solidelement construits, que vos artisans peuvent produire avec tant d'habileté et en aussi grand nombre.

Personne ne désire ce résultat plus sincèrement que la princesse, que vous avez si gracieusement acclamée, et qui se joint à moi pour vous exprimer mes sincères remerciements ; elle qui, en venant ici, doit être regardée comme la Représentante personnelle de Notre Reine, issue de cette maison royale qui fut comme fiancée Henriette de France, fille du grand Monarque français, dont une des gloires de son règne fut l'honneur qu'il rendit au voyageur illustre, l'intépide Champlain, ce nom à jamais identifié avec tout ce qui nous entoure.

M. Fabre apprécie ce discours comme suit :

Nous sommes sûr d'être l'interprète fidèle de la population française de notre ville et de toute la province en exprimant la vive admiration, la profonde reconnaissance que fera naître dans tous les coeurs français l'éloquent langage dont le marquis de Lorne s'est servi en répondant au salut de bienvenue que lui a fait le maire en notre nom. Cette réponse éloquente, émoue, remplie d'allusions touchantes, d'évocations magnifiques, a été écrite par lui-même dans notre propre langue. C'est là une de ces attentions délicates qui vont au cœur d'un peuple fier et sensible et qu'il n'oublie pas.

**

M. S. M. Bouchette, ex-commissaire des terres de la couronne, est mort à Québec, la semaine dernière, à l'âge de 74 ans. C'était un patriote de 1837. Il prit une part importante aux événements de cette époque, rédigea le *Libéral* et fit de grands efforts pour soulever les esprits dans le district de Québec. Mais, voyant que les patriotes de Québec avaient le sang moins chaud, à cette époque, que ceux de Montréal, il se dirigea vers notre district, prit le fusil, fut blessé à Moore's Corner, emprisonné et exilé aux Bermudes.

Sur la terre d'exil, son caractère sympathique lui fit de suite grand nombre d'amis parmi ceux-là mêmes qui étaient prévenus contre nous. Lors de l'avènement du ministère Baldwin-Lafontaine, il entra dans le département des terres de la couronne, et devint en 1851 sous-chef de ce département, poste qu'il occupa jusqu'au moment de sa retraite avec grande efficacité. Il reçut, en plusieurs circonstances, des missions de confiance, comme par exemple, en 1860, celle de commissaire pour s'enquérir des résultats du traité de réciprocité avec les États-Unis.

M. Bouchette avait épousé en secondes noces une des filles de notre respecté citoyen, M. E. B. Lindsay ; il laisse une veuve et plusieurs enfants.